

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
68-2-2**

1974

**AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2**

1994-05

Amendement 2

**Essais fondamentaux climatiques
et de robustesse mécanique**

Partie 2:

Essais – Essais B: Chaleur sèche

Amendment 2

Basic environmental testing procedures

Part 2:

Tests – Tests B: Dry heat

© CEI 1994 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

**CODE PRIX
PRICE CODE**

D

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 50B: Essais climatiques, du comité d'études 50 de la CEI: Essais d'environnement.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
50B(BC)340	50B(BC)344

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le contenu du corrigendum proposé dans le document 50B(Sec)349, plus quelques changements éditoriaux, sont inclus dans cet amendement.

Page 38

Ajouter le nouvel alinéa suivant à la fin du paragraphe 29.1.2.1:

«Un organigramme représentant le déroulement de la méthode est donné dans l'annexe F.»

Page 50

Ajouter le nouvel alinéa suivant à la fin de «Méthode A»:

«Un organigramme représentant le déroulement de la méthode A est donné dans l'annexe E.»

Page 52

Ajouter le nouvel alinéa suivant à la fin de «Méthode B»:

«Un organigramme représentant le déroulement de la méthode B est donné dans l'annexe F.»

Suivant Page 63

Ajouter les nouvelles annexes suivantes E et F: